



HAL
open science

Devenir paysagiste. Histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en France, en Europe et dans le monde (fin xixe-xxie siècle) : premiers jalons et perspectives – Introduction au numéro hors-série

Bernard Davasse, Elise Geisler, Sonia Keravel, Yves Luginbühl

► To cite this version:

Bernard Davasse, Elise Geisler, Sonia Keravel, Yves Luginbühl. Devenir paysagiste. Histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en France, en Europe et dans le monde (fin xixe-xxie siècle) : premiers jalons et perspectives – Introduction au numéro hors-série. Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, Hors-série, 2022, 10.4000/paysage.27442 . hal-03725436

HAL Id: hal-03725436

<https://hal.science/hal-03725436>

Submitted on 6 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Devenir paysagiste

Histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en France,
en Europe et dans le monde (fin XIX^e-XXI^e siècle) : premiers jalons et
perspectives – Introduction au numéro hors-série

Bernard Davasse, Élise Geisler, Sonia Keravel et Yves Luginbühl



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/27442>

DOI : 10.4000/paysage.27442

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Bernard Davasse, Élise Geisler, Sonia Keravel et Yves Luginbühl, « Devenir paysagiste », *Projets de
paysage* [En ligne], Hors-série | 2022, mis en ligne le 05 juillet 2022, consulté le 07 juillet 2022. URL :
<http://journals.openedition.org/paysage/27442> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.27442>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Devenir paysagiste

Histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en France, en Europe et dans le monde (fin XIX^e-XXI^e siècle) : premiers jalons et perspectives – Introduction au numéro hors-série

Bernard Davasse, Élise Geisler, Sonia Keravel et Yves Luginbühl

- 1 Les paysagistes (*landscape architects* en anglais), spécialistes du paysage et du projet de paysage, sont aujourd'hui des professionnels reconnus¹. Parmi les derniers venus dans le concert des métiers de l'espace et du cadre de vie, ils ont construit progressivement un champ d'action et de projet, spécifique et diversifié à la fois, fondé sur des manières alternatives de penser et de faire (Marot, 1995 ; Auricoste, 2003 ; Donadieu, 2009). Durant ces dernières décennies tout particulièrement, ils se sont avérés porteurs d'une action de terrain attentive à la dimension écologique, culturelle et esthétique des espaces habités et aux liens noués dans la durée entre les sociétés et leur environnement. Ainsi, le projet de paysage s'est-il imposé comme une alternative à une fabrique urbaine et territoriale trop souvent enfermée dans des recettes fonctionnalistes et peu résistantes aux logiques financières et marchandes. Ainsi encore est-il devenu un dispositif par lequel s'est affirmée la nécessité de redonner au citoyen et à l'habitant le pouvoir de participer à la conception de son cadre de vie (Convention européenne de paysage, 2000² ; Olwig, 2007). Les enjeux associés à ce champ d'action n'ont cessé de se multiplier et de prendre de l'importance. Les pratiques professionnelles ont suivi, se sont diversifiées, décloisonnant les champs de savoir et de compétence et intégrant une dimension expérimentale (Blanchon, 1999, 2007 ; Dubost, 1983, 2002, 2010 ; Donnadieu, 2009 ; Estienne, 2011 ; Keravel, 2015). Parallèlement, les formations ont évolué selon des modalités qui restent encore très mal connues, même si dans les écoles supérieures de paysage, des enseignants-chercheurs en France et en Europe se sont depuis quelques années penchés sur le sujet (réseau LE:NOTRE³ ; Donadieu, 2018-2022 ; Bercovitz, 2021). De fait, l'histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage est un champ de recherche tout juste émergent⁴.
- 2 Ce numéro hors-série ambitionne de proposer un premier bilan et de poser les jalons permettant de mieux cerner les évolutions d'un enseignement qui, en un peu plus d'un

siècle, s'est déployé sur tous les continents. Il fait suite à un colloque organisé à Versailles les 16 et 17 juin 2022 à l'occasion de la Biennale de l'architecture et du paysage de l'Île de France. À cette occasion une quarantaine de participants ont proposé des éclairages historiques et des témoignages renseignant les évolutions des formations de paysagistes depuis la fin du XIX^e siècle³. Une grande partie d'entre eux contribuent à ce numéro, discutant de l'apparition des premières formations de paysagistes, caractérisant la trajectoire des acteurs qui les ont mises en place et qui les ont portées, mettant l'accent sur les fondements sur lesquels s'appuient leurs programmes pédagogiques et leurs enseignements, en lien avec des situations d'apprentissage variées. Les différentes contributions s'intéressent également au rôle joué par les organisations professionnelles dans le développement de ces formations, ainsi qu'aux cadres institutionnels dans lesquels s'insèrent les établissements qui les accueillent. Elles montrent enfin de quelle façon les contextes historiques, culturels, géopolitiques, économiques et sociaux, nationaux et internationaux, ont affecté les programmes pédagogiques des formations paysagistes, ainsi que toute l'importance des circulations, aux échelles nationales et internationales, des modes de pensée et d'action. Ainsi, la diffusion de modèles internationaux d'aménagement des territoires et des politiques publiques a-t-elle permis la création de nouvelles formations. Ainsi encore, d'importants transferts de savoirs et de savoir-faire ont-ils eu lieu entre des écoles supérieures et des universités de différents pays. C'est notamment la dimension internationale qui permet d'alimenter la réflexion et qui participe à la connaissance de cet enseignement du paysage et du projet de paysage, les expériences étrangères constituant une source indéniable de comparaisons et d'analyses variées. De fait, l'un des objectifs principaux du colloque et de cette publication est de mettre en avant tout l'enjeu qui réside dans l'inventaire et le classement des sources historiques existantes, ainsi que le recueil et la conservation des témoignages. Il s'agit aussi de montrer tout l'intérêt d'effectuer des recherches historiques sur l'enseignement du paysage et du projet de paysage en Europe et au-delà, ainsi que de comparer les formations à l'échelle internationale.

Un programme ambitieux, des sources dispersées, un état des lieux encore fragmenté

- 3 L'ampleur chronologique des investigations envisagées, leur dimension internationale visée d'emblée, ainsi que la diversité des sources mobilisées et des témoignages recueillis rendent compte de l'ambition de l'entreprise. Les contributions rassemblées ici montrent que cette histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage se fait pour l'instant de manière horizontale, par établissement, par pays ou continent. Est donc surtout proposée ici une série de monographies, offrant autant de regards singuliers sur une histoire encore en construction et mettant en avant une variété de trajectoires et d'expériences. Pourtant, au gré de la lecture des textes, des complémentarités se dessinent et de potentiels croisements sont mis au jour.
- 4 Pour le seul cas français, on comprend que de la création de l'École d'horticulture (1874) à la naissance des Écoles supérieures de paysage (Versailles en 1985, Bordeaux en 1991, Blois en 1995, Lille en 2005), en passant par la mise en place de la Section du paysage et de l'art des jardins (1945) et d'une spécialité paysage à l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles d'Angers (1989), les trajectoires d'un enseignement

du paysage et du projet de paysage sont difficiles à cerner. On admet dès lors volontiers que ces dernières deviennent encore plus difficiles à retracer à l'échelle européenne, voire mondiale. Par la diversité des héritages (agronomie, horticulture, architecture, urbanisme, environnement...) et des approches, ces formations ne mettent pas l'accent sur les mêmes apprentissages. Il en est de même des statuts institutionnels qui diffèrent selon les pays, les écoles et les universités, pour ne pas parler de la durée, également variable, des études. Pourtant, les échanges entre établissements sont nombreux. Il reste possible d'en saisir les traces à travers la définition commune de l'architecture de paysage adoptée par l'European Council of Landscape Architecture Schools (ECLAS). Émanant des quarante-sept États du Conseil de l'Europe, cette définition est très proche de celle adoptée par l'International Federation of Landscape Architects (IFLA). Cet effort de rapprochement des formations est également visible dans la mise en commun d'expériences pédagogiques et de recherches au sein du réseau LE :NOTRE. L'organisation du temps des études selon le schéma LMD (licence/master/doctorat), faisant suite au processus de Bologne (1998), va également dans le sens d'une certaine homogénéisation qui se poursuit aujourd'hui.

- 5 Une particularité française réside dans le fait que l'enseignement du paysage et du projet de paysage n'a jamais été dispensé au sein des universités, mais uniquement au sein d'écoles supérieures. Paradoxalement et contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres pays ou d'autres disciplines, cet enseignement n'a d'abord pas été orienté vers des besoins professionnels ni constitué en fonction de ces derniers. L'évolution vers des formations professionnalisantes, la décentralisation des établissements, la démocratisation puis la massification de l'enseignement furent autant de conquêtes acquises à partir des années 1970 sous la pression d'attentes sociales fortes en matière de paysage, d'environnement et de cadre de vie (Luginbühl, 2001, 2012 ; Dubost, 2002 ; Davasse, 2015).

Des prémices d'un enseignement au projet de paysage pluridisciplinaire

- 6 L'histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage est intimement liée à celle du milieu professionnel. En France, le développement des formations de paysagistes est consubstantiel au processus de professionnalisation du métier auquel on assiste depuis un demi-siècle (Dubost, 1983, 2002 ; Estienne, 2011). De fait, cette profession a largement pris modèle sur l'architecture, pour se construire et s'extraire de l'héritage horticole. Asseoir la respectabilité des paysagistes sur l'aura qui entoure la figure de l'architecte concepteur apparaît en effet comme une ligne politique autour de laquelle se rassemblent, plus ou moins tacitement, les premiers cadres de la profession, fondateurs de l'école de Versailles (Briffaud, 2011). En même temps, certains paysagistes acquièrent des compétences en aménagement et en urbanisme, se revendiquant de Jean Claude Nicolas Forestier⁶ et d'Henri Prost qui ont œuvré en Afrique du Nord au début du xx^e siècle ou des praticiens de l'Europe du Nord qui ont proposé, au tournant des années 1950 et 1960, une « planification paysagère » soucieuse des enjeux environnementaux et de la prise en compte d'attentes sociales récréatives (Dubost, 1983 ; Estienne, 2011). C'est sur ces fondements que se construit et se codifie la notion de « projet de paysage », désignant une catégorie spécifique de l'action sur

l'espace et sur le territoire dans laquelle se combinent ces différentes approches disciplinaires.

- 7 Luisa Limido et Chiara Santini font remonter les premières réflexions internationales sur les formations de paysagistes au Congrès international des architectes de jardins en 1937. Elles montrent que cet événement, organisé à Paris dans le cadre de l'Exposition internationale des arts et des techniques par la Société française des architectes de jardins (SFAJ), marque la première étape pour la mise en place d'une réflexion collective sur les formations de paysagistes en Europe. Dans un contexte de crise économique, après la Première Guerre mondiale et la crise de 1929, les « architectes-paysagistes » sentent la nécessité de redéfinir leur rôle et d'énoncer le cadre théorique et pratique de leur discipline en relation étroite avec l'architecture et l'urbanisme. Les paysagistes ont rapidement cherché à se démarquer de leurs homologues par une pratique du projet centrée sur les espaces ouverts et le vivant, usant du végétal comme d'un élément de composition spatiale et défendant une vision du projet faisant la part belle aux sites et aux territoires plutôt qu'au programme.
- 8 Une certaine perméabilité entre ces champs professionnels et de formation s'est toutefois illustrée par le croisement des équipes enseignantes, les architectes et les urbanistes étant intervenus assez tôt dans les formations en paysage, tandis que de nombreux paysagistes se sont impliqués dans des formations en architecture et en urbanisme. Les cultures et les visions du projet de paysage de ces enseignants ont influencé les contenus des formations. Ainsi, Lars Hopstock témoigne-t-il dans sa contribution des interactions et des controverses qui, au début du XX^e siècle en Allemagne, ont existé entre formations en architecture, en urbanisme ou en conception des jardins, et plus particulièrement de la manière dont les enseignants (praticiens ou théoriciens) des formations en architecture se sont approprié la question des espaces végétalisés, ont développé des techniques de plantation spécifiques et ont ainsi contribué à moderniser les enseignements de l'art des jardins.
- 9 Au-delà de ces collaborations pluridisciplinaires, au sein même des formations de paysagistes, les contenus pédagogiques se sont étoffés au contact de la diversification des commandes, de la prise de conscience environnementale, de la promotion du développement durable et de la montée en puissance de la participation citoyenne. Il est par exemple vite apparu nécessaire de porter à la connaissance des paysagistes les projets et pratiques de projets de leurs prédécesseurs, dans le cadre d'enseignements dédiés à l'histoire des jardins, des parcs, des paysages et de la ville. Stéphanie de Courtois revient ainsi sur la place de l'enseignement de l'histoire dans la formation des paysagistes à partir du cas versaillais. Les formations, dans lesquelles la pratique du projet de paysage reste centrale, se sont notamment enrichies d'apports disciplinaires en sciences de l'environnement (parmi lesquelles l'écologie a pris une place majeure) et en sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, droit, économie), cela afin de mieux appréhender toute la complexité des formes paysagères et de leurs dynamiques, ainsi que toute l'importance des perceptions et représentations sociales associées.

Les continuités et les ruptures d'un enseignement français en construction

- 10 Au cours du XX^e siècle, en France, l'histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage est marquée par des continuités et des ruptures. L'un des changements majeurs dans les formations de paysagistes réside sans aucun doute dans le passage de l'échelle du jardin à celle du territoire. Dans les années 1930, la formation s'adresse à ce que l'on appelle alors les « architectes-paysagistes ». Elle est dispensée au sein de l'École d'horticulture de Versailles et ne donne pas lieu à un diplôme dédié. C'est seulement à partir de 1945, avec la création de la Section du paysage et de l'art des jardins (SPAJ), qu'apparaît la première formation de paysagistes proprement dite. Cette création répond aux demandes des professionnels, dont la mobilisation en faveur d'un diplôme et d'une formation spécifiques s'était accrue, notamment depuis la création de l'Ordre des architectes, sous le gouvernement de Vichy en 1940, qui leur a interdit le port du titre d'architecte-paysagiste.
- 11 Bernadette Blanchon, dans sa contribution, montre comment cet enseignement a évolué de 1945 à 1975. D'abord influencé par des enseignants architectes-urbanistes, issus de l'École des beaux-arts, pétris de la tradition française de l'art des jardins (1945-1961), l'enseignement à la Section du paysage et de l'art des jardins évolue vers l'échelle de l'aménagement et du grand territoire (1961-1971) pour finalement se recentrer sur une approche plus architecturale avant la fermeture de la Section et la création de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) en 1976. Entre-temps, le ministère chargé de l'Environnement nouvellement créé met en place en 1972 un nouvel organisme public, le Centre national d'étude et de recherche du paysage (CNERP), qui a pour objectif de former aux méthodes d'analyse et de projets de paysage à l'échelle du grand territoire et d'engager des recherches sur la notion de paysage. Bien que l'aventure du CNERP fût de courte durée, c'est sous son impulsion que la démarche paysagère va être généralisée dans des programmes d'aménagement du territoire alors en plein essor. À cette époque, le paysage va y devenir un outil appliqué à l'échelle de territoires étendus, en témoigne l'étude sur le Val de Loire avec l'Organisation d'études et d'aménagement de la Loire moyenne (OREALM). Ce changement d'échelle a engagé la communauté des paysagistes dans un nouveau domaine, celui du projet de territoire. Sur ces bases se développent dans les années 1990 plans et atlas de paysage. Un guide méthodologique pour les atlas de paysage est publié par la direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme du ministère de l'Équipement en 1995. Il a été révisé en 2015 (Luginbühl, 2012).
- 12 Il est important de mentionner le rôle et la place des sciences humaines et sociales dans l'enseignement du paysage et du projet de paysage, en particulier la géographie qui fut pionnière en la matière, dès le XIX^e siècle avec Élisée Reclus notamment, puis Paul Vidal de La Blache pour lequel le paysage exprimait l'interrelation entre la nature et les sociétés (Vidal de La Blache, 1913). Les géographes ont renouvelé cette approche du paysage à la fin des années 1960, en particulier par l'intermédiaire de Georges Bertrand qui proposa de construire à partir de l'approche paysagère une « science-diagonale » recoupant les diverses disciplines qui étudient l'environnement (Bertrand, 1972 ; Bertrand et Bertrand, 2002). La collaboration entre géographes et paysagistes n'a pas été toujours évidente, notamment lors de la création du CNERP, plusieurs géographes, sollicités pour y participer, ayant refusé cette collaboration au motif que le paysage

était alors une notion datée, considérée comme peu opérationnelle. De fait, l'apport des sciences sociales à l'enseignement du paysage et du projet de paysage ne s'est mis en place que progressivement. De ce point de vue, en France, la décennie 1980 a été un tournant à partir duquel des collaborations étroites entre géographes, sociologues, anthropologues, historiens et paysagistes se sont développées et des enseignements conjoints ont été mis en place. Ces collaborations se sont notamment amplifiées à partir de la fin des années 1990 à l'occasion de différents programmes de recherche-action proposés par le ministère en charge de l'Environnement (Luginbühl, 2007 ; Davasse et Briffaud, 2009).

Les liens, échanges et réseaux internationaux : les modèles et leur diffusion

- 13 À l'échelle internationale, les formations de paysagistes n'apparaissent pas *ex nihilo*, prenant toujours place dans un réseau d'échanges et de relations internationales, où, tour à tour, un pays, une ville, une école, un groupe, une figure, fait avancer le débat. L'enseignement du paysage et du projet de paysage est alimenté par des personnes, des conférences, des articles et des livres, des projets et des réalisations. Les idées, les techniques et les savoir-faire circulent et sont fortement liés aux trajectoires choisies ou subies parfois par les professionnels et les enseignants en paysage. Ces liens entre les différentes formations sont encore difficiles à identifier, mais les contributions de ce numéro permettent d'esquisser quelques connexions.
- 14 Dès les années 1930, les échanges entre la France et ses colonies d'Afrique du Nord sont intenses en matière d'architecture de paysage. Les premiers diplômés de la SPAJ œuvrent comme urbanistes au Maroc, tandis qu'Albert Laprade érige en modèle les jardins d'Orient et que Jacques Gréber révèle les liens entre jardins et urbanisme (Estienne, 2011). En Allemagne, les premières formations de paysagistes semblent apparaître vers 1900 (l'École supérieure d'agriculture de Berlin date de 1929). Lars Hopstock, dont l'article interroge cette période, montre l'influence de l'art sur la conception des jardins dès cette époque. Ces formations allemandes ont eu un fort retentissement sur les formations de paysagistes aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. On sait notamment que des membres du Bauhaus, exilés aux États-Unis, ont contribué au développement des formations de paysagistes outre-atlantique. Garrett Eckbo par exemple fut l'élève de Walter Gropius et de Marcel Breuer.
- 15 Les formations allemandes ont également été un modèle dans toute la péninsule ibérique. L'article d'Ana Catarina Antunes et de Teresa Portela Marques sur la genèse de l'enseignement du paysage au Portugal révèle ces liens anciens entre les deux pays à travers la trajectoire d'un paysagiste portugais, Francisco Caldeira Cabral (1908-1992), qui se forme en Allemagne et fonde à son retour une école supérieure de paysage au Portugal. Le modèle allemand sera également fortement imité par les forestiers espagnols qui s'inspirèrent des plantations forestières allemandes en reboisant les *sierras* espagnoles en cèdres et sapins (Gomez Mendoza, 1992).

Les jeux d'influences au gré des rapprochements disciplinaires et professionnels

- 16 L'ensemble des articles réunis dans ce numéro s'accordent pour identifier les décennies 1960-1970 comme étant le moment de plein développement de l'enseignement du paysage et du projet de paysage en Europe occidentale et aux Amériques, comme le montrent Claudia Márquez Thomas pour le Chili et Nicole Valois et Ron Williams au Canada. À cette époque, les formations se développent essentiellement en référence au modèle anglo-saxon. En France, par exemple, le retour d'anciens étudiants nourris par les cultures de l'urbanisme et de l'environnement d'Europe du Nord va profondément modifier l'enseignement du paysage et du projet de paysage dans les années 1960. Fort de ses expériences acquises à l'étranger, Jacques Sgard revient ainsi enseigner dans la Section du paysage de Versailles où il développe les mêmes approches planificatrices du paysage, à l'échelle de territoires étendus, telles que celles qu'il a analysées et mises en œuvre aux Pays-Bas (voir de ce point de vue la contribution de Martin Van den Toorn sur l'enseignement à l'université de Wageningen). Enseignants et étudiants se nourrissent alors des cultures et des démarches issues d'Europe du Nord (pays scandinaves, germaniques et anglo-saxons). À fin des années 1970, avec l'arrivée de Michel Corajoud à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, les paradigmes et les références changent. Ce sont alors les cultures architecturales et urbaines de l'Italie et de l'Espagne qui viennent influencer la formation des paysagistes français.
- 17 Jusqu'au milieu des années 1970, plusieurs formations nouvelles ont donc vu le jour en Europe occidentale. Cette période de développement est alors motivée par la reconstruction d'après-guerre et par une préoccupation environnementale croissante. Quant aux formations d'Europe de l'Est, elles ne se développent réellement qu'à partir de 1989, après la chute du rideau de fer. Comme le montrent Zydi Teqja et Albert Karaj à propos de l'Albanie, il faut attendre l'effondrement du bloc communiste pour que de nouvelles formations de paysagistes apparaissent. Les cas de la Lituanie et de la Hongrie, décrits respectivement par Vaiva Deveikienė et Albert Fekete, nuancent cependant ce constat. Tous les deux montrent que dans ces anciens pays du bloc de l'Est, les prémices d'une formation au paysage remontent à plus d'un siècle. Ce rapide aperçu des échanges et influences entre pays basé sur les différentes contributions de ce numéro est forcément incomplet, mais il permet malgré tout de soulever l'importance des ouvertures et des influences transnationales. Elles semblent chaque fois (re)vivifier l'enseignement du paysage et du projet de paysage dans les établissements partenaires.

La place et le rôle de la recherche dans le domaine du paysage et du projet de paysage

- 18 En France, le rôle du CNERP est fondamental pour le développement de la recherche en paysage, d'abord parce que certains enseignants du CNERP s'y engageront : c'est le cas de Bernard Lassus, plasticien et théoricien du paysage qui créa, en 1991, le premier diplôme d'études approfondies (DEA), « Jardins, paysages, territoires » (JPT), et de Yves Luginbühl qui en prend la direction à la fin des années 1990. Concomitamment, on assiste à la création du DEA « Environnement et paysage » à l'université de Toulouse II,

piloté par le laboratoire GEODE, UMR du CNRS (Davasse et Briffaud, 2009). Ce sont ces DEA qui ont permis, dans un premier temps, à des étudiants issus des écoles supérieures de paysage en France ou à l'étranger de réaliser des mémoires sur une thématique émergente dans le domaine du paysage et du projet de paysage, puis de poursuivre en thèse. Aujourd'hui, les paysagistes sont de plus en plus nombreux à s'engager dans des recherches doctorales. La plupart d'entre eux deviennent enseignants-chercheurs dans les écoles supérieures de paysage ou à l'université.

- 19 La recherche et l'innovation sont indispensables pour apporter de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir-faire, et pour former des enseignants-chercheurs de haut niveau, ayant la possibilité de diriger des thèses de doctorat ou des habilitations à diriger des recherches (HDR). Si la recherche en paysage et projet de paysage s'est amplifiée en France, le milieu des paysagistes praticiens entretient néanmoins une relation ambiguë avec la démarche de recherche et le monde scientifique. Le développement récent de thèses de doctorat par des paysagistes signalés plus haut est susceptible de faire évoluer cette relation et de faire en sorte que les formations et leur pédagogie bénéficient de l'apport des connaissances les plus récentes dans le domaine du paysage et du projet de paysage. De même, les institutions européennes (Conseil de l'Europe, IFLA, ECLAS), ainsi que les revues interécoles (*JOLA*, *Projets de paysage* notamment) ont un rôle à jouer dans l'accompagnement et le développement de la recherche en paysage et en projet de paysage. Cela présente un double intérêt : d'une part, renforcer le champ spécifique de la recherche en paysage en permettant à ce champ de s'enrichir de l'apport de professionnels spécialistes du projet de paysage et, d'autre part, développer une capacité à construire une réflexion, d'ordre critique et épistémologique, sur la pratique du projet et sur l'action publique dans le domaine du paysage.

L'interdisciplinarité au cœur de l'enseignement

- 20 De nos jours, le projet de paysage est communément abordé dans les formations de paysagistes en Europe, et plus largement en Occident, comme une démarche transversale et multiscalaire à la croisée des disciplines. Fruit d'héritages historiques (à l'origine l'art des jardins et l'horticulture), son enseignement s'est construit en vis-à-vis des formations généralistes interdisciplinaires de la conception spatiale et de l'aménagement plus anciennes que sont l'architecture et l'urbanisme, en s'adaptant constamment aux contextes et enjeux socioéconomiques, politiques et environnementaux.
- 21 De fait, les champs de l'urbanisme et du paysage tendent inévitablement à se croiser dans le cadre de formations hybrides pour répondre, d'une part, à la complexification des territoires et, d'autre part, à la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'urbanisme et l'aménagement. C'est le cas notamment du master UPEPT (Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire) co-accrédité par l'université Bordeaux Montaigne et par l'ENSAP Bordeaux. Dans leur texte, Emmanuelle Bonneau et Catherine André montrent comment, au sein de cette formation, les apports réciproques entre le projet de paysage et l'outillage opérationnel de l'urbanisme et de l'aménagement peuvent accompagner la transition écologique et climatique. De la même manière, le parcours de master PPAU (Projet de paysage, aménagement et urbanisme) témoigne de la collaboration depuis trois

décennies entre Aix-Marseille université et l'ENSP de Marseille autour d'une formation dédiée au paysagisme d'aménagement. Le texte de Jean-Noël Consalès, René Girard, Benoît Romeyer et Christian Tamisier montre ainsi comment, au fil des années, cette formation a veillé à mettre au cœur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme la pensée et l'action paysagères.

- 22 L'équilibre parfois souvent difficile à trouver entre les enseignements en atelier et les enseignements disciplinaires peut faire l'objet de tensions au sein des formations. Hervé Davodeau en témoigne dans son article qui relate son parcours d'enseignement en géographie au sein des écoles supérieures de paysage de Versailles et d'Angers. Mais cette cohabitation peut aussi être à l'origine de situations d'enseignement imbriquées et fertiles. C'est ce que Audrey Marco, Véronique Mure, François Wattellier, Cécil Mermier et Alexandra Biehler attestent dans leur contribution exposant leur expérience d'un enseignement qui met en dialogue sciences de la nature et conception paysagère autour de la pratique du terrain à l'ENSP de Marseille.

Enjeux et perspectives : de nouveaux défis, un chantier de recherche ouvert

- 23 En parcourant les différentes contributions, on pourra constater que l'enseignement du paysage et du projet de paysage a profondément évolué au fil du temps et qu'il s'est aussi diversifié, non sans garder une part d'héritages s'inscrivant de ce point de vue dans une certaine continuité. Ce développement est directement lié à des attentes sociales en pleine évolution, dans lesquelles se manifeste, depuis deux à trois décennies, l'association très étroite entre la question du paysage et celles du développement durable et de la transition, de l'aménagement de l'espace et de la gestion des territoires, du bien-être des populations et de leur participation aux décisions concernant leur cadre de vie. L'enseignement du paysage et du projet de paysage doit notamment répondre aujourd'hui aux grands défis actuels planétaires tels que le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité (voir à ce sujet l'article de Benoît Dugua, Auréline Doreau, Mégane Millet Lacombe sur le diplôme de paysagiste à l'épreuve de la transition). Dans ce contexte, la pédagogie ne peut à l'évidence consister en une simple reproduction de manières établies de penser et de faire. L'enjeu d'un enseignement au paysage et au projet de paysage est de donner aux futurs professionnels la capacité à adapter leurs modalités d'action à différents contextes, à les renouveler et les réinventer sans cesse.
- 24 Au final, ce numéro hors-série dresse un panorama encore très partiel de l'histoire de l'enseignement du paysage et du projet de paysage. Des zones d'ombre subsistent notamment en ce qui concerne les évolutions des années les plus récentes et le développement de l'enseignement dans les pays non occidentaux (seul le texte de Carey Duncan aborde l'enseignement du paysage en Afrique). Le programme de travail doit se poursuivre et s'intensifier.
- 25 Deux pistes à peine empruntées mériteraient notamment d'être développées :
- la dimension politique et sociale de l'enseignement du paysage et du projet de paysage (Davodeau, 2015). Aujourd'hui, le paysage s'inscrit dans un contexte institutionnel qui promeut la participation et la prise en compte des habitants et usagers. Avec la Convention européenne du paysage (2000) en particulier, les acteurs, à toutes les échelles, en appellent à

la sensibilisation, à l'éducation, à la mobilisation autour du paysage. Ce dernier est ainsi devenu un objet transversal, citoyen, un bien commun à préserver (Jackson, 2003 ; Besse, 2003 ; Debarbieux, 2007). En Europe, chaque État signataire s'est ainsi engagé à promouvoir la formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages ;

- les places respectives de la recherche et de la pratique dans les enseignements (équipes d'enseignants mixtes). Les différentes contributions de ce numéro montrent que les orientations pédagogiques des formations étudiées découlent le plus souvent de réflexions nées au carrefour de deux expériences complémentaires : celle de l'exercice de la profession de paysagiste elle-même, dans le domaine public ou privé, et celle de la recherche disciplinaire et interdisciplinaire en paysage telle qu'un certain nombre d'enseignants-chercheurs la conduisent au sein des laboratoires de recherche associés aux formations.

BIBLIOGRAPHIE

Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, n° 74. p. 19-32, URL : DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.2003.2126>

Bercovitz, R., 2021, « Un détour par le paysage. Fragments d'histoires de l'enseignement et de la recherche en paysage à l'ENSAP de Bordeaux (1987-2015), dans Bolle, G. et Chevallier, L. (dir.), *L'École d'architecture de Bordeaux. Héritages et perspectives*, Bordeaux, PUB, p. 149-167

Bertrand, G., et Bertrand, C., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Éditions Arguments.

Bertrand, G., 1972, « La "science du paysage", une "science diagonale" », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 43, fasc. 2, p. 127-134, URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1972_num_43_2_3323

Besse, J.-M., 2003, « Le paysage entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », *Arches*, n° 6, p. 9-27.

Bichindaritz, F. (dir.), 2006, *Enseigner le paysage* (t. 1 : Les enseignements du paysage dans les écoles d'architecture et de paysage, leurs débouchés, actuels et futurs – t. 2 : Quatre séminaires), Paris, ministère de la Culture et de la Communication/DAPA.

Banzo, M. et Prost, D., 2009, « Aménagements paysagers et renouvellement urbain dans la périphérie bordelaise », *M@ppemonde*, n° 93, URL : <http://mappemonde-archive.mgm.fr/num21/articles/art09101.html>

Blanchon, B., 2018, « Trois femmes paysagistes pionnières en France », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n° 35, p. 125-138, mis en ligne en juin 2020, URL : <http://journals.openedition.org/lha/983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lha.98>

Blanchon, B., 2007, « Pratiques et compétences paysagères dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates*, n° 13, p. 149-167. URL : <http://journals.openedition.org/strates/5723> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.5723>

Blanchon, B., 1999, « Les paysagistes français de 1945 à 1975. L'ouverture des espaces urbains », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 85, p. 21-29.

- Bolio, A. (coord.), 2007, « Métiers du paysage et filières de formation supérieures : situation, évolutions, perspectives », rapport de mission interministérielles CGPC n° 004638-0, URL : https://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0004445/004638-01_Rapport.pdf ;jsessionid =CC4DF3F012ABA5658E1AAD1232FF0095
- Briffaud, S., 2019, « De la disparition de l'automne. Un voyage pédagogique dans le temps des paysages », dans Sgard, A. et Paradis, S. (dir.), *Sur les bancs du paysage*, Genève, MétisPresses.
- Briffaud, S., 2011, « Quel paysage pour les paysagistes ? Un retour sur l'expérience de l'École de paysage de Bordeaux », dans Bertrand, G. et Briffaud, S. (dir.), *Le Paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, actes des Rencontres de l'abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Arthous, Conseil général des Landes, p. 27-37
- Champy, F., 2000, « Les architectes, les urbanistes et les paysagistes », dans Paquot, T., Lussault, M. et Body-Gendrot, S. (dir.), *La Ville et l'Urbain. L'État des savoirs*, Paris, La Découverte Syros, p. 214-224.
- Corajoud, M., 1982, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans Dagognet, F. (dir.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon.
- Davasse, B., 2015, « La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée », habilitation à diriger des recherches (HDR) en géographie et aménagement, université de Toulouse-Jean Jaurès, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01187651>
- Davasse, B. et Briffaud, S., 2009, « Vers un doctorat en paysage. Les écoles nationales supérieures de paysage et la recherche paysagère : bilan, enjeux et propositions », Bordeaux, CEPAGE, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01064118>
- Davodeau, H. et Toubanc, M., 2019, « Les usages pédagogiques du jeu de rôle dans la formation des professionnels du paysage », dans Sgard, A. et Paradis, S. (dir.), *Sur les bancs du paysage*, Genève, MétisPresses.
- Davodeau, H., 2015, « Intégrer le politique dans la formation des paysagistes », *Géo-Regard*, n° 8, *Les Dimensions politiques du paysage* (dir. Sgard, A. et Paradis, S.).
- Debarbieux, 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie alpine*, t. 95, n° 4, p. 101-114, mis en ligne en juin 2009, URL : <http://journals.openedition.org/rga/382> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.382>
- Donadieu, P., 2018-2022, « Histoire de l'ENSP de Versailles » et « Biographies de paysagistes », Topia, URL : <https://topia.fr/2018/03/27/histoire-de-lensp-2/>
- Donadieu, P., 2009, *Les Paysagistes, ou les Métamorphoses du jardinier*, Arles, Actes Sud.
- Dubost, F., 1983, « Les Paysagistes et l'Invention du paysage », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 432-445
- Dubost, F., 2010, « Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 4, p. 629-638.
- Dubost, F., 2002, « Les paysagistes et la demande en paysage », dans Racine, M. (dir.), *Les Créateurs de jardins et de paysages*, t. II, Arles et Versailles, Actes Sud et ENSP, p. 373-379.
- Estienne, I., 2011, « L'aménagement comme stratégie professionnelle. L'exemple de cinq paysagistes formés à la section du paysage et de l'art des jardins de Versailles en 1946-1948, *Projets de paysage*, n° 6, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/17433> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.17433>
- Forestier, J. C. N, *Grandes Villes et Systèmes de parcs* (1908), Paris, Norma, 1997.

- Gómez Mendoza, Josefina, 1992, *Ciencia y política de los montes españoles (1848-1936)*, Madrid, Icona.
- Jackson, J. B., 2003, *À la découverte du paysage vernaculaire (1984)*, Arles, Actes Sud.
- Keravel, S., 2015, *Passeurs de paysages. Le projet de paysage comme art relationnel*. Genève, MétisPresses.
- Luginbühl, Y., 2012, *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions.
- Luginbühl, Y., 2007, « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale*, n° 297-298, p. 23-37, mis en ligne en mars 2009, URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/1931> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.1931>
- Luginbühl, Y., 2001, « La demande sociale en paysage », rapport pour la séance inaugurale du Conseil national du paysage.
- Marot, S., 1995, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n° 1, p. 54-81, URL : http://www.marcellinbarthassat.ch/files/l_alternative_du_paysage_s_marot.pdf
- Maumi, C., 2013, « Keep your eye on the ball ! », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 28, p. 12-24, mis en ligne en septembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/crau/491> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crau.491>
- Olwig, K. R., 2007, « The practice of landscape “Convention” and the just landscape: The case of the European landscape convention », *Landscape Research*, vol. 32, n° 5.
- Pernet A., 2014, *Le Grand Paysage en projet. Histoire, critique et expérience*, Genève, MétisPresses
- Sautter, G., 1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, n° 16, p. 40-67.
- Sgard, A. et Paradis, S. (dir.), 2019, *Sur les bancs du paysage*, Genève, MétisPresses.
- Vidal de La Blache, P., 1913, « Des caractères distinctifs de la géographie », *Annales de Géographie*, n° 124, p. 289-299, URL : <http://www.jstor.org/stable/23439989>

NOTES

1. Voir à ce propos la récente définition de l'IFLA (International Federation of Landscape Architects) : https://www.iflaeurope.eu/assets/docs/210526_Landscape_Architect_definition_-_FRENCH_VERSION_certified.pdf
2. <https://www.coe.int/fr/web/landscape/>
3. Le réseau LE:NOTRE (Landscape Education : New Opportunities for Teaching and Research in Europe), soutenu par l'Union européenne, est une émanation d'ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools). Il rassemble plus d'une centaine d'établissements en Europe et au-delà.
4. Notons l'important travail effectué par Pierre Donadieu, professeur émérite, à partir des archives de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Les principaux résultats de ces recherches ont été publiés sur la plateforme Topia : <https://topia.fr/2018/03/27/histoire-et-memoire/>.
5. Les différentes interventions peuvent être (re)visionnées sur la chaîne Youtube de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLlC41ecWHM6v-D6WucQagkE21-PhYo7j>
6. Forestier lui-même s'appuie sur les principes qui orientent la conception des grands parcs métropolitains réalisés par Frederic Law Olmsted aux États-Unis. Il cite notamment dans son ouvrage les exemples de Boston, New York et Chicago (Forestier, 1997).

AUTEURS

BERNARD DAVASSE

Bernard Davasse est géographe et historien de l'environnement, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et membre de l'UMR 5319 Passages du CNRS. Dans ses recherches, il s'intéresse à un environnement considéré comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée, ainsi qu'aux modalités de l'action en ce domaine. Pour cela, il mobilise un paysage situé entre matérialités géographiques et représentations socioculturelles. Il développe sur ces bases une forme d'expertise fondamentale au service d'une gestion à la fois durable et concertée des territoires.

bernard.davasse[at]cnrs[dot]fr

ÉLISE GEISLER

Élise Geisler est architecte et maîtresse de conférences en théorie et pratique du projet de paysage à l'Institut Agro (pôle paysage d'Angers). Au sein de l'UMR 6590 ESO (Espaces et sociétés) du CNRS, ses domaines de recherche sont les théories et démarches du paysage sonore (le sonore étant convoqué comme objet d'écoute, médium d'enquête et moyen de restituer la recherche), ainsi que les démarches participatives dans l'aménagement, et plus particulièrement le projet de paysage.

elise.geisler[at]agrocampus-ouest[dot]fr

SONIA KERAVEL

Sonia Keravel est paysagiste DPLG et maîtresse de conférences en théorie et pratique du projet de paysage à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Au sein du Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep), ses domaines de recherche sont la critique de projet et l'histoire du paysagisme, la spécificité de l'approche paysagère des espaces métropolitains et le rôle des représentations visuelles, notamment de la photographie, dans la pratique paysagiste.

s.keravel[at]ecole-paysage[dot]fr

YVES LUGINBÜHL

Yves Luginbühl est directeur de recherche émérite au CNRS, UMR Ladyss, CNRS, universités de Paris1, 7, 8 et 10. Ses domaines de recherche sont le paysage, l'environnement, l'aménagement du territoire, la biodiversité et les interactions entre les processus sociaux et les processus biophysiques. Auteur de nombreux articles et ouvrages, il a été corédacteur de la Convention européenne du paysage et expert auprès du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de cette convention.

luginbuh[at]univ-paris1[dot]fr